



Compte-rendu de réunion
27 novembre 2025
FOYER D'HEBERGEMENT / ESAT

Début de séance à 10h30

Présents : M. BLED (directeur d'Etablissement)--M. CASTET (maire et conseiller départemental) - Mme CASTET (secrétaire de séance) -- Mme DARNAUDGUILHEM (représentante instance mixte) - M. GESTA (Président de l'AMASSAG) – Mme KAUFFMANN (représentant du personnel) -- Mme LABRUNE (représentante des PA) - Mr LABRUNE (représentant des familles) – Mr PECOURT (président du CVS) – Mme PLAISANCE (représentante des PA) - M. SAINT CRIQ (Directeur de l'AMASSAG) - M. RUDANIECKI (représentant du personnel) – Mme WEISBERG (représentante des PA)

Excusés : Mme BARON (ARS) - Mme BROUSTE (chef de service) - Mr SLAMI (représentant instance mixte)

Conseil de la Vie Sociale

Ordre du jour :

- *Accueil des participants*
- *Suivi des préconisations du Conseil de la Vie Sociale du 27.05.25*
- *Questions des personnes accompagnées*
- *Questions diverses et perspectives.*

⇒ Accueil des participants

⇒ Dernier compte rendu du Conseil de la Vie Sociale (CVS) du 27 mai 2025.

Actions réalisées et clôturées depuis le dernier CVS :

- Sécurité :
 - Installation de leds pour éclairer le chemin de l'ESAT à la ferme et éclairage de l'escalier.
 - Traçage de passage piéton
 - Installation de panneaux de signalisation
 - Installation de grillage à la villa
- Qualité de vie :
 - Retrait des radiateurs dans les studios, installation d'une prise électrique sur demande (cache sécurisé pour l'instant)
 - Nettoyage des hottes aspirantes pour éviter le déclenchement des détecteurs
 - Réparation du trou sous le grillage à Trempat à côté des boîtes aux lettres
- Activités – loisirs :
 - Organisation de soirées cinéma

En annexe – suivi des actions en cours ou non initiées- PAQ

⇒ Questions des personnes accompagnées

TREMPAT	
Questionnement sur l'utilité de la salle de sport (en sachant que les fils des machines ont été "volés" ?)	Il n'y a pas de fils, les appareils sont autonomes sans fils. Avec l'ouverture de la salle de sport sur Plaisance, la salle de sport de Trempat n'est pas utilisée (sauf le sac de frappe). Requestionner l'attribution de cette salle auprès des personnes accompagnées.
Serait-il possible d'avoir une nouvelle grille pour le barbecue ? Et mettre en place un endroit pour les	Rachat d'une grille qu'il faudra l'entretenir et ranger lors qu'elle n'est pas utilisée. Utilisation ponctuellement de barquettes

ranger quand elles ne sont pas utilisées ?	
Possibilité d'acheter des barquettes adaptées (à Action par ex)	
Problématique eau chaude dans les studios	<p>Les cumulus fonctionnent très bien.</p> <p>Les studios ont été identifiés ; une veille sur la durée des douches est opérée.</p> <p>En parallèle, des travaux sont prévus sur le circuit d'eau chaude avec la mise en place de panneaux thermodynamiques</p>
Question sur la buanderie :	<p>Un contrôle et des réparations sont en cours avec la société COPRA</p> <p>Vérifier l'utilisation et la pratique du sèche-linge.</p> <p>A terme, il faudra envisager le remplacement du matériel s'il ne fonctionne pas correctement.</p> <p>Des meubles de rangement ou des casiers peuvent être installés</p>
Villa	
Le four de la villa ne fonctionne plus	L'agent de maintenance n'a pas repéré de dysfonctionnement ; l'entreprise COPRA va intervenir pour contrôler
Est-ce que la poignée du portillon a été mise et est-ce que nous pourrons avoir une clé ?	<p>Le portillon a juste été placé ; il n'est pas encore scellé.</p> <p>Une fois installée définitivement, la serrure fonctionnera avec les clés des studios.</p>
Demande d'utilisation d'une friteuse personnelle dans les communs.	Dans un cadre sécuritaire (présence d'éducateur, utilisation adaptée, couverture de feu, formation des PA..), cela peut être utilisé. L'établissement peut investir dans un matériel adapté « collectivité ».
La sonnette à Trempat n'est pas visible	L'établissement va déplacer la sonnette
La distribution des chèque vacances	Il seront distribués dès réception

⇒ Suivi de la Démarche qualité

Instance mixte

Les représentants de l'instance mixte ont été formés.

Les questions en lien avec l'ESAT seront traitées lors de cette instance

Mise en place de la mutuelle obligatoire

Proposition de couverture mutuelle par la MGEN à compter du 1^{er} janvier 2026.

Participation à hauteur de 14 € par mois de la part du Complexe de Pagès pour chaque adhésion.

Pas obligatoire pour les personnes présentes avant la mise en place du contrat.

Une réunion d'information a été faite le 24/11/2025

Un kit d'adhésion est prêt à être envoyé aux personnes accompagnées, leurs familles et représentants légaux.

Coffret de noël

Un choix de coffret a été validé à l'attention de chaque personne accompagnée pour la période de fêtes.

Réunions bientraitance avec les personnes accompagnées du FH/ESAT

4 rencontres ont eu lieu depuis janvier 2025.

2 sont programmées d'ici fin décembre.

DEMARCHE QUALITE / GESTION DES RISQUES

Les Avancées du plan d'action qualité

Suite aux évaluations réalisées, il est apparu **prioritaire** de mettre à jour deux critères impératifs :

▼ Plan de gestion de crise

Le plan de gestion de crise est en cours de formalisation. Les fiches de procédures sont en relecture. Un travail avec l'infirmière, la psychologue, l'économie et l'ouvrier de maintenance est en cours.

La mise en œuvre est prévue au 1^{er} janvier 2026

▼ Plan de prévention de maltraitance et de violence

La direction et le groupe qualité doivent déterminer les actions à suivre.

D'autres actions se poursuivent également :

▼ Mise à jour du Projet d'Etablissement

Le renouvellement du projet d'établissement du Complexe de Pagès est fixé pour l'année 2026.

Des groupes de réflexion sont organisés auprès des professionnels

Les personnes accompagnées font également partie de la démarche et nous recueillons leur avis sur les droits et les devoirs.

▼ Signalétique

La signalisation extérieure et intérieure a été installée dans tout l'établissement.

▼ Droits et devoirs

Un travail sur les droits et devoirs est engagé auprès des personnes accompagnées et des professionnels dans le cadre du Projet d'établissement et de la signalétique.

Bientraitance

La charte sur l'exemplarité a été présentée aux professionnels et aux représentants CSE.

L'intégration de ces valeurs doivent intégrer les documents institutionnels de l'établissement

Evènements indésirables 2025 – FH ESAT - 1er janvier au 26 nov 2025

- Définition « un professionnel relève un incident, une situation inadaptée »
Du fait de leur statut de personne accompagnée, il appartient à chacun d'en informer son entourage.
Veuillez trouver ci-dessous une liste exhaustive des événements 2025.

Date	Caractère de l'EI	Personnes accompagnées concernées	Traitemen
08/10/2025	Comportement inadapté (violence sur matériel, risque de dépression)	1	Cloturé
20/08/2025	Mal être (Comportement inadapté d'une personne accompagnée envers une autre)	1	Cloturé

	personne accompagnée)		
17/07/2025	Comportement inadapté d'une personne extérieure auprès d'une personne accompagnée.	1	Cloturé
17/07/2025	Mal être	1	Cloturé
07/07/2025	Comportement inadapté entre deux personnes accompagnées (photo à caractère sexuel)	2	Cloturé
07/07/2025	Comportement inadaptée entre personnes accompagnées (gestes déplacés)	2	Cloturé
07/10/2024	Comportement inadapté (Gestes déplacés, harcèlement téléphonique, ...)	2	En cours

Plaintes et réclamations 2025 – FH ESAT - 1er janvier au 26 nov 2025

- Définition : « une personne accompagnée, une famille, un partenaire... expriment une insatisfaction »

Du fait de leur statut de personne accompagnée, il appartient à chacun d'en informer son entourage.

Veuillez trouver ci-dessous une liste exhaustive des événements 2025.

Date	Caractère des plaintes et Plaignant	Personnes accompagnées concernées	Traitement
04/03/2025	Problème de paiement du versement au trimestre	Famille	1 Clôturée
23/05/2025	Manque de communication entre famille et professionnels	Famille	1 Clôturé
06/10/2025	Accompagnement exceptionnel à un rdv médical	Famille	1 Clôturée

⇒ Questions diverses et perspectives

Sortie de Noël

Elle s'effectuera sur bordeaux avec la visite du marché de Noël et d'un musée immersif.

Un questionnement autour de cette sortie sera effectué en janvier pour recueillir l'avis des personnes accompagnées car la mobilisation de cette année n'est pas effective

Arrêt des vignes au 31 décembre 2025

Sur décision de l'Assemblée Générale de novembre 2024 et suite à plusieurs années catastrophiques, l'arrêt de l'atelier vignes et des vignes dans leur globalité a été acté.

Le monde viticole est en crise actuellement.

L'arrachage est envisagé ; la reprise par un autre vigneron également.

Nouvel atelier à l'ESAT

Mise en place de l'atelier « entretien des locaux » depuis le 1^{er} octobre 2025. Une année en test avant d'accéder à l'extérieur

La séance est levée à 12h25

Président du CVS

Benjamin BLEUD
Directeur

AMASSAG
Complexe de Pignès
32170 BEAUMARCHÉS
Tel: 05 62 92 11 63 - fax: 05 62 92 14 39
e-mail: cadir.curation@assa.dpt.gouv.fr

